

Insee Conjoncture

Île-de-France



N° 15

Mai 2017

Le bilan économique

La reprise économique se poursuit
en Île-de-France en 2016

Dossier réalisé en partenariat avec :

Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision pour les Caf d'Île-de-France (Ctrad)

Danie Chemineau, Delphine Guérin
101, rue Nationale, 75013 Paris
www.caf.fr

Fonds CMU-C

Stéphane Runfol
Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne, 75013 Paris
www.cmu.fr

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France (Direccte)

Arnaud Montus
19, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
www.direccte.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA)

Philippe Monier
21-23, rue Miollis, 75732 Paris cedex 15
www.dria.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France (Driaaf)

Fabienne Lombard, Annie Kirthichandra
18, avenue Carnot, 94234 Cachan cedex
www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

Comité régional du tourisme Paris Île-de-France (CRT Paris Île-de-France)

Mathieu Belliard
11, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris
www.visitparisregion.com

Contributions Insee Île-de-France

Éric Bonnefoi, Boubacar Diallo, Séverine Kolodziej, Martine Mounoury

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Avant-propos

L'année économique 2016

En 2016, la croissance mondiale s'élève à 3,0 %. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un ralentissement l'année passée. Dans les économies avancées, elle progresse à un rythme un peu ralenti (+ 1,7 % contre + 2,0 % en 2015).

En France, le PIB progresse de 1,2 % en volume (après + 1,1 % en 2015). La demande intérieure accélère car elle est portée par les ménages qui ont accru leur consommation (+ 2,3 % après + 1,4 % en 2015) et repris leurs investissements (+ 2,4 % après - 2,1 %). S'agissant des entreprises, l'investissement augmente de façon soutenue (+ 3,6 % après + 3,1 %). Dans ce contexte économique plus favorable, l'emploi total accélère (+ 215 000 en 2016 après + 121 000 un an auparavant) et le taux de chômage continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016. Le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur avec des prix à la consommation qui se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,8 %).

En Île-de-France également, cette reprise économique se poursuit en 2016. La croissance de l'emploi (+ 1,3 % en un an) est portée par le secteur tertiaire et principalement par les activités liées à l'information et à la communication. Dans ce contexte dynamique, le taux de chômage baisse de 0,2 point, comme en France métropolitaine, pour s'établir à 8,6 % de la population active fin 2016. Pour la première fois depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories A, B et C) diminue légèrement de 0,2 %, et de 2,0 % pour la seule catégorie A. Cette diminution s'explique en grande partie par la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi ». En effet, ce plan a conduit à des transferts vers la catégorie de demandeurs d'emploi en formation (catégorie D). Par ailleurs, entre 2015 et 2016, les créations d'entreprises sont en hausse de 12,9 %, en raison notamment d'une forte dynamique dans le secteur du transport. Parallèlement, le nombre de défaillances d'entreprises franciliennes diminue de 2,8 % (contre 8,1 % en France métropolitaine). En outre, les autorisations de construction de logements bondissent de 21,4 % et le nombre de mises en chantier dépasse la cible des 70 000. Seul le tourisme est en repli, avec une baisse de 7,2 % des nuitées dans les hôtels (-10,9 % pour la clientèle internationale). Toutefois, la fréquentation hôtelière retrouve en décembre son niveau d'avant les attentats, même si elle reste portée par les touristes français.

Ce bilan de l'année économique 2016 n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee, qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici remerciés.

La directrice régionale



Marie-Christine Parent

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	6
La reprise économique se poursuit en Île-de-France en 2016	
Cadrage national	7
L'économie française accélère à peine en 2016	
Emploi	8
L'emploi continue d'augmenter en Île-de-France en 2016	
Chômage	10
Timide éclaircie sur le marché du travail francilien en 2016	
Démographie des entreprises	12
Forte hausse des créations d'entreprises en Île-de-France en 2016	
Agriculture	14
Grandes cultures franciliennes : volumes en chute et prix à la baisse en 2016	
Construction	16
2016, une très bonne année pour la construction et la commercialisation de logements neufs en Île-de-France	
Tourisme	18
Une année 2016 en bème pour la fréquentation touristique francilienne	
Transport	20
Croissance des transports franciliens en demi-teinte en 2016	
Bilan social	22
Diminution du nombre de bénéficiaires du RSA socle et moindre hausse du nombre de bénéficiaires de la CMU-C	
Définitions	24

Synthèse régionale

La reprise économique se poursuit en Île-de-France en 2016

Éric Bonnefoi, Séverine Kolodziej, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

Dans un contexte national plus favorable, l'activité économique francilienne progresse.

Progression de l'emploi francilien et légère baisse du chômage

Avec 54 000 créations nettes en 2016, l'emploi salarié francilien accélère par rapport à 2015 et augmente de 1,3 %, comme en France métropolitaine. Dans la région, le secteur tertiaire marchand progresse de 1,7 % (+ 2,0 % en France métropolitaine), demeurant ainsi le principal moteur de l'emploi grâce notamment aux activités liées à l'information et à la communication. Le secteur de l'intérim gagne plus de 11 000 postes (+ 12,6 %). Les effectifs continuent en revanche de diminuer dans le secteur de l'industrie (- 1,0 %) alors que l'emploi se stabilise dans le secteur de la construction (+ 0,2 %) malgré une activité très dynamique.

Pour la première fois depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi diminue légèrement en Île-de-France : - 0,2 % pour les catégories A, B, C (immédiatement disponibles) et - 2,0 % pour la seule catégorie A (sans aucune activité). Cette diminution s'explique notamment par la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi ». Ce plan a conduit à des transferts de demandeurs d'emploi en particulier de la catégorie A vers la catégorie D (demandeurs d'emploi en formation). Pour les catégories A, B et C, la baisse s'accroît chez les moins de 25 ans tandis que la situation se dégrade encore pour les seniors.

Le taux de chômage francilien diminue de 0,2 point en un an (figure 1), comme en France métropolitaine et s'élève à 8,6 % de la population active au quatrième trimestre 2016 (9,7 % en France métropolitaine).

Le nombre de foyers allocataires franciliens percevant le RSA socle baisse de 4,3 % en un an. En 2016, cette prestation est versée à 321 300 foyers couvrant 632 600 personnes, soit 5,3 % de la population francilienne.

Des créations d'entreprises en hausse et des défaillances en baisse

Entre 2015 et 2016, les créations d'entreprises augmentent de 12,9 % en Île-de-France,

à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine (+ 5,6 %). Cette hausse est portée par l'ensemble des catégories juridiques, y compris celle de micro-entrepreneur, alors que ce statut est moins attractif dans les autres régions.

En 2016, le nombre de défaillances d'entreprises baisse de 2,8 % en Île-de-France et de 8,1 % en France métropolitaine.

Une très bonne année pour la construction et la commercialisation de logements neufs

Depuis 2015, la reprise de l'activité se confirme nettement dans le secteur de la construction de logements. En 2016, le nombre de logements autorisés à être construits dans la région est en hausse de 21,4 % contre 14,8 % au niveau national. Pour la première fois depuis 40 ans, les ouvertures de chantiers de logements dépassent la barre des 70 000. La hausse annuelle s'élève à 14,7 % (contre + 12,3 % en France métropolitaine).

Les surfaces de plancher des locaux autorisés à la construction continuent de progresser en Île-de-France par rapport aux douze mois précédents (+ 6,3 % contre + 2,6 % en France métropolitaine).

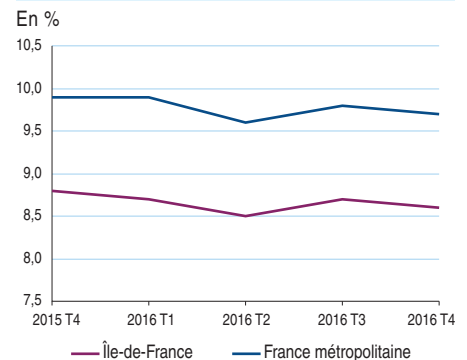
Les transactions commerciales de logements neufs sont très dynamiques en 2016.

Les réservations de logements s'établissent à un niveau record : 33 000 logements neufs, soit une hausse de 30 % par rapport à 2015.

Une fréquentation touristique en berne

Malgré une amélioration en fin d'année, la fréquentation hôtelière en Île-de-France est en repli de 7,2 % en 2016 en termes de nuitées dans un contexte marqué par les attentats (figure 2). Cela s'explique essentiellement par une désaffection de la clientèle étrangère (- 10,9 % pour les nuitées). Paris est le territoire le plus concerné par le repli de l'activité hôtelière dans la région. ■

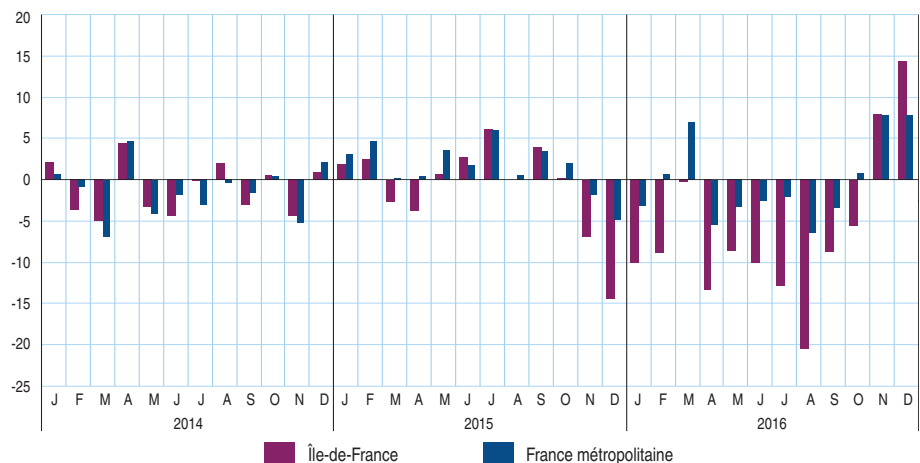
1 Évolution trimestrielle du taux de chômage entre fin 2015 et fin 2016



Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Évolution du nombre de nuitées hôtelières

Évolution du nombre de nuitées hôtelières du mois de l'année n par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source : Insee, DGE, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière.

Cadrage national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur

investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 3).

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

L'emploi total accélère

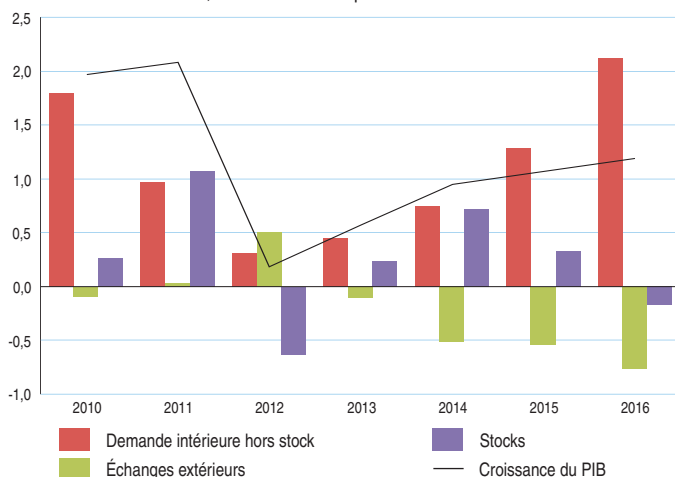
L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (figure 4). ■

3 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises

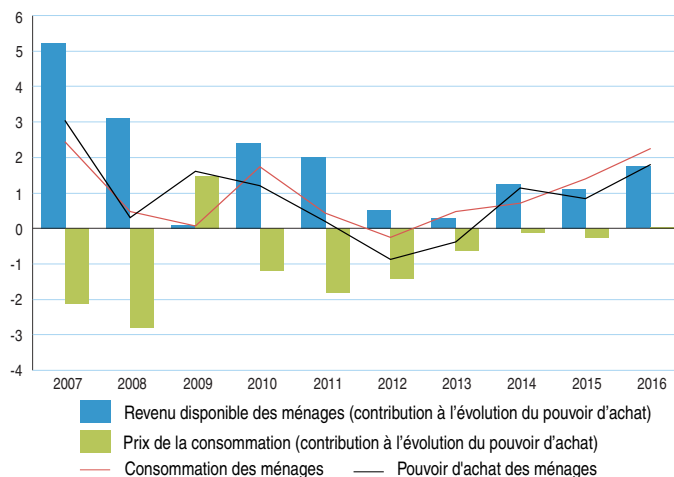
Variation annuelle en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage

Variations annuelles en %, contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi

L'emploi continue d'augmenter en Île-de-France en 2016

En 2016, l'emploi salarié marchand francilien progresse de 1,3 % par rapport à 2015 grâce au dynamisme du secteur tertiaire marchand. Hormis dans l'industrie, l'emploi progresse dans tous les secteurs d'activité et dans l'ensemble des départements franciliens. Cette embellie profite surtout à la Seine-et-Marne, l'Essonne et Paris.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, Service statistique

Fin 2016, l'Île-de-France compte près de 4 200 000 salariés dans le secteur marchand non agricole, soit un peu plus du quart des personnes en emploi de la France métropolitaine.

En un an, l'emploi salarié francilien a progressé de 1,3 %, au même rythme qu'en France métropolitaine, et a créé 53 800 postes (*figure 1*). La croissance régionale est soutenue par le secteur tertiaire marchand.

Le secteur tertiaire, moteur de l'emploi salarié marchand

En Île-de-France, l'emploi du secteur tertiaire marchand a augmenté de près de 58 000 postes, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2015 (+ 2,0 % au niveau national).

Hors intérim, l'augmentation est de 46 500 emplois, dont un peu plus du tiers dans le seul secteur des services aux entreprises (17 800 postes, en hausse de 1,9 %).

L'évolution de l'emploi est également favorable dans les secteurs de l'information et la communication (+ 2,4 %), de l'hébergement-restauration (+ 1,7 %), des transports (+ 1,1 %), des services financiers et d'assurances (+ 0,8 %) et du commerce (+ 0,5 %). L'emploi se stabilise dans la construction (+ 0,2 %). En revanche, l'industrie continue de perdre des emplois avec 4 400 postes en moins, soit une diminution de 1,0 % (*figure*

2). Les biens d'équipements sont les plus touchés avec une baisse de 3,0 %. Le secteur de l'intérim gagne 11 300 postes en 2016, en hausse de 12,6 % (+ 12,0 % en France métropolitaine) (*figure 3*).

L'emploi progresse de nouveau dans tous les départements

En 2016, l'emploi a progressé dans tous les départements franciliens. Il a été particulièrement dynamique en Seine-et-Marne et dans l'Essonne (+ 1,9 %), puis à Paris (+ 1,8 %) et dans le Val-d'Oise (+ 1,6 %) (*figure 4*). Avec 23 600 créations nettes en 2016, Paris concentre 44 % des nouveaux emplois franciliens.

Dans le secteur tertiaire marchand, l'emploi progresse également dans tous les départements de la région, particulièrement en Seine-et-Marne (+ 2,4 %), dans le Val-d'Oise et dans l'Essonne (+ 2,2 %).

Bien que la hausse relative y soit moins importante (+ 2,0 %), c'est à Paris que la hausse du nombre d'emplois est la plus conséquente avec 23 900 emplois supplémentaires au cours de l'année 2016.

L'industrie ne gagne des effectifs que dans l'Essonne (+ 1,1 %), seul département dans lequel tous les secteurs d'activité évoluent favorablement en 2016. Les emplois industriels diminuent notamment en Seine-Saint-Denis (- 2,3 %), dans les Hauts-de-Seine (- 2,2 %) et dans le Val-de-Marne (- 1,8 %). Après deux années moroses, l'emploi dans le secteur de la construction se stabilise en 2016 (+ 0,2 %). Ce secteur perd cependant des emplois dans les Yvelines (- 1,9 %) et dans les Hauts-de-Seine (- 0,6 %).

Enfin, la progression de l'emploi intérimaire s'avère particulièrement vive en grande couronne. ■

Les estimations d'emploi trimestrielles

Les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions d'emploi issues principalement des statistiques établies par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Pour en savoir plus

- Aucouturier A.-L., Rabadeux D., « L'activité économique francilienne continue de s'améliorer », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 14, avril 2017.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands (en %)

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	Au 4 ^e trimestre 2016 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
	Île-de-France	Île-de-France	France métropolitaine	Île-de-France	France métropolitaine
Industrie	440,9	-1,0	-0,8	-1,1	-0,9
Industrie agro-alimentaire	50,8	0,8	0,7	1,0	-0,1
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	80,3	-0,9	-1,6	-0,7	0,3
Biens d'équipement	72,2	-3,0	-2,0	-1,1	-1,2
Matériels de transport	72,3	-0,2	-1,1	-0,7	-0,7
Autres branches industrielles	165,3	-1,0	-0,7	-2,2	-1,5
Construction	266,0	0,2	-0,8	0,1	-1,9
Tertiaire marchand	3 461,9	1,7	2,0	0,7	0,6
Commerce	705,1	0,5	0,7	0,6	0,2
Transports	367,5	1,1	0,8	-0,2	-0,1
Hébergement - restauration	301,2	1,7	2,1	1,5	1,2
Information - communication	386,9	2,4	3,1	-0,1	0,6
Services financiers	332,2	0,8	1,0	0,2	0,6
Services immobiliers	79,6	0,4	0,7	0,2	-0,1
Services aux entreprises	939,0	1,9	2,1	1,6	1,5
Services aux ménages	250,1	1,6	1,9	0,8	0,5
Intérim	100,4	12,6	12,0	-1,3	-0,4
Total	4 168,8	1,3	1,2	0,5	0,0

(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

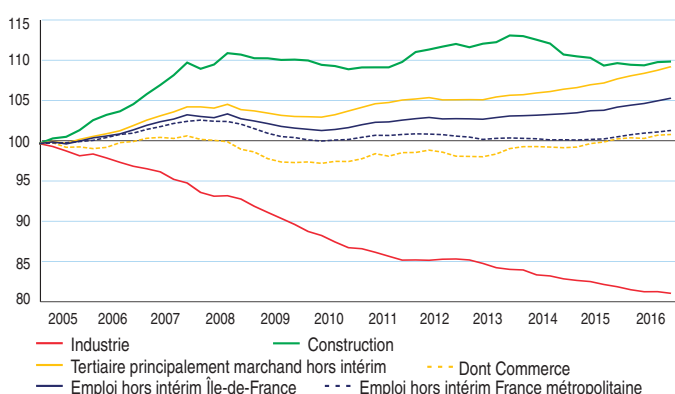
Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Île-de-France

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



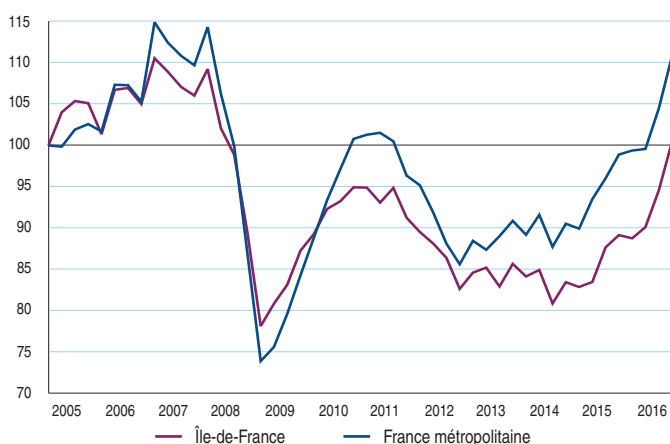
Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Emploi salarié par département et par secteur dans la région Île-de-France (en %)

	Au 4 ^e trimestre 2016 (en milliers)	Glissement annuel				
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim
Paris	1 315,8	-0,4	0,1	2,0	0,2	8,2
Seine-et-Marne	314,7	-0,1	0,9	2,4	0,5	22,7
Yvelines	367,5	-0,5	-1,9	1,7	1,2	21,4
Essonne	307,9	1,1	0,9	2,2	1,3	14,4
Hauts-de-Seine	827,4	-2,2	-0,6	1,0	1,0	0,9
Seine-Saint-Denis	426,6	-2,3	1,0	1,6	-0,3	6,0
Val-de-Marne	358,5	-1,8	0,1	0,8	0,3	13,0
Val-d'Oise	250,4	-1,5	1,3	2,2	0,6	22,0
Île-de-France	4 168,8	-1,0	0,2	1,7	0,5	12,6

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Données corrigées des variations saisonnières. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Timide éclaircie sur le marché du travail francilien en 2016

À la fin de l'année 2016, 971 900 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi en Île-de-France (catégories A, B et C), dont 663 200 n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). Le nombre de demandeurs d'emploi diminue en catégorie A, mais reste stable pour les catégories A, B et C. Le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 8,6 % en Île-de-France, au quatrième trimestre 2016. Il est en baisse de 0,2 point sur un an, un rythme similaire à celui constaté en France métropolitaine.

Arnaud Montus, Direccte Île-de-France

Pour la première fois depuis le début de la crise en 2008, le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise. En effet, sur l'année 2016, le nombre d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles (catégories A, B et C) diminue faiblement (- 0,2 %) tandis qu'une baisse plus significative (- 2,0 % soit 14 000 personnes en moins) s'observe chez les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) (*figure 1*). Cependant, cette diminution s'explique en grande partie par des transferts vers les autres catégories de demandeurs d'emploi. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi en formation (catégorie D) progresse de 30,6 % (13 000 personnes supplémentaires) tandis que les effectifs des catégories B et C (ayant exercé une activité réduite) augmentent de 3,8 %. Ces constats résultent en partie de la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi ». Pour la seule catégorie A, la baisse observée en Île-de-France est un peu moins prononcée qu'au niveau national (- 3,0 % en France métropolitaine), alors que les dynamiques sont proches sur l'ensemble des catégories A, B et C (- 0,1 % en France métropolitaine).

Une baisse qui s'accroît chez les jeunes mais pas d'amélioration pour les seniors

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans amorcée en 2015 s'amplifie en 2016. Celle-ci est significative aussi bien pour la catégorie A (- 6,7 %) que pour l'ensemble des catégories A, B et C (- 5,0 %). En France métropolitaine, la conjoncture est plus favorable pour les jeunes demandeurs d'emploi que pour l'Île-de-France (- 9,4 % en catégorie A et - 7,1 % en catégories A, B et C).

La situation continue en revanche de se dégrader pour les seniors (50 ans ou plus), avec un nombre d'inscrits qui augmente toujours à un rythme soutenu en 2016, quoiqu'un peu ralenti par rapport à l'année précédente (+ 4,8 % en catégories A, B et C).

Comme en 2015, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est plus favorable pour les hommes, dont le nombre d'inscrits en catégories A, B et C diminue (- 0,9 %) en 2016. Au contraire, un nombre plus important de femmes (+ 0,5 %) sont inscrites à Pôle emploi par rapport à 2015.

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) inscrits depuis plus d'un an diminue de 3,3 % en 2016. C'est un retournement de tendance par rapport aux trois années précédentes, caractérisées par un rythme rapide d'augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée. Cette baisse est également liée au plan « 500 000 formations supplémentaires » car le changement de catégorie (vers la catégorie D) réinitialise l'ancienneté des demandeurs d'emploi concernés. La part des demandeurs d'emploi de longue durée diminue légèrement pour s'établir à 42 % du total des demandeurs en catégories A, B et C, contre 44 % en 2015.

Le taux de chômage diminue légèrement depuis 2015

En estimation provisoire, le taux de chômage (au sens du BIT) en Île-de-France

s'élève à 8,6 % de la population active au quatrième trimestre 2016, et reste inférieur à celui observé en France métropolitaine (9,7 %) (*figure 2*). Par rapport au quatrième trimestre 2015, le taux de chômage francilien est en repli de 0,2 point, comme en France métropolitaine. Les départements franciliens ont connu une évolution assez homogène cette année. Le taux de chômage est stable seulement dans les Yvelines et l'Essonne. Il est supérieur à la moyenne régionale dans deux départements franciliens : la Seine-Saint-Denis (12,7 %) et le Val-d'Oise (10,0 %). Depuis deux ans, le taux de chômage francilien est légèrement orienté à la baisse (*figure 3*). ■

Politique de l'emploi en 2016

En 2016, le nombre de contrats d'apprentissage reste stable (- 0,2 %) (*figure 4*). Les emplois aidés du secteur marchand sont en forte baisse. Ainsi, le contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi « CUI-CIE », qui avait augmenté de 80,6 % en 2015, diminue de 23,5 % au cours de 2016. Néanmoins, le plus fort repli concerne les contrats en « emploi d'avenir » du secteur marchand puisqu'ils chutent de 36,1 %. Dans le secteur non marchand, le nombre de contrats uniques d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi « CUI-CAE » est en hausse de 5,4 % en 2016. L'année 2016 a été marquée par une baisse des effectifs d'entrées des emplois aidés dans le secteur marchand comme non marchand.

Pour en savoir plus

- Site de la Direccte Île-de-France : <http://idf.direccte.gouv.fr>
- Aucouturier A.-L., Rabadeux D., « L'activité économique francilienne continue de s'améliorer », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 14, avril 2017.

1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015* (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	495,8	348,7	-0,9	-2,6
Femmes	476,1	314,5	0,5	-1,4
Moins de 25 ans	97,6	70,6	-5,0	-6,7
25 à 49 ans	628,2	418,0	-1,3	-3,1
50 ans ou plus	246,0	174,7	4,8	2,6
Inscrits depuis un an ou plus	411,2	nd	-3,3	nd
Île-de-France	971,9	663,2	-0,2	-2,0
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

* Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares.

2 Taux de chômage

En % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Paris	8,0	7,9	7,7	7,8	7,8	-0,2
Seine-et-Marne	8,1	8,0	7,9	8,0	7,9	-0,2
Yvelines	7,4	7,4	7,3	7,4	7,4	0,0
Essonne	7,7	7,8	7,6	7,7	7,7	0,0
Hauts-de-Seine	7,8	7,7	7,5	7,6	7,5	-0,3
Seine-Saint-Denis	12,9	12,9	12,5	12,7	12,7	-0,2
Val-de-Marne	8,9	8,9	8,7	8,8	8,8	-0,1
Val-d'Oise	10,2	10,2	9,9	10,1	10,0	-0,2
Île-de-France	8,8	8,7	8,5	8,7	8,6	-0,2
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

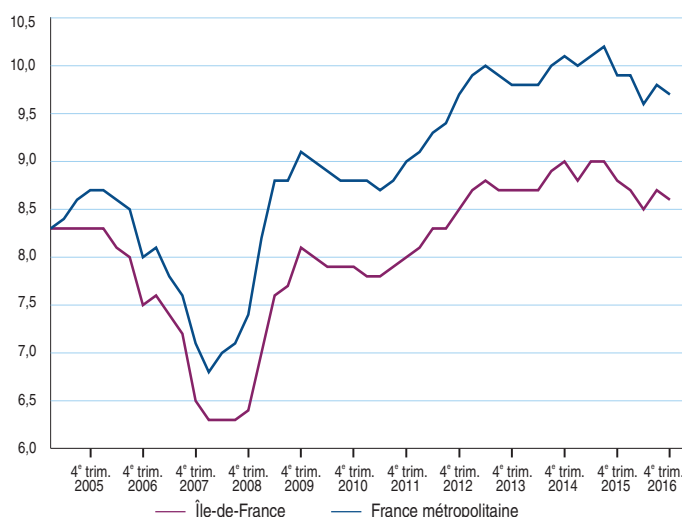
(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	55 310	55 191	-0,2
Emplois aidés du secteur marchand *			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	15 006	11 474	-23,5
Emplois d'avenir	2 623	1 676	-36,1
Emplois aidés du secteur non marchand *			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	29 726	31 341	5,4
Emplois d'avenir	8 334	7 205	-13,5
Mesures d'accompagnement des jeunes *			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	18 407	9 918	///

(p) données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

* Le chiffre de 2016 n'est pas comparable avec 2015, il concerne les contrats de janvier à novembre.

Extraction en mai 2017.

Source : Dares.

Démographie des entreprises

Forte hausse des créations d'entreprises en Île-de-France en 2016

En 2016, la création d'entreprise continue de progresser en Île-de-France, à un rythme plus soutenu qu'en 2015. Ce dynamisme profite à toutes les catégories d'entreprises et à tous les départements franciliens. Les secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration, ainsi que les services soutiennent les créations.

Boubacar Diallo, Insee Île-de-France, service statistique

En 2016, plus de 162 000 entreprises sont créées en Île-de-France, soit 18 500 de plus qu'en 2015. Le nombre de créations d'entreprises progresse plus fortement dans la région qu'en province : + 12,9 % contre + 2,8 %. Ce dynamisme est dû à la fois aux créations de sociétés et d'entreprises individuelles, mais également à celles relevant du régime du micro-entrepreneur.

Les créations portées à la fois par le régime du micro-entrepreneuriat et les créations classiques

En 2016, 76 000 micro-entrepreneurs ont été immatriculés en Île-de-France, ils représentent 47,0 % des créations d'entreprises franciliennes (figure 1). Le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs progresse de 13,8 % en Île-de-France en 2016 tandis qu'il continue de se replier en province (- 6,1 %).

En 2016, les créations de sociétés progressent de 11,0 % dans la région (64 000 sociétés), atteignant ainsi leur plus haut niveau depuis 2009, année de mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. Par ailleurs, les créations d'entreprises individuelles augmentent de 15,6 % (22 000 entreprises créées), contre + 9,3 % en province.

Le niveau des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs, progresse de 12,1 % par rapport à 2015.

Le commerce, transport, hébergement et restauration et les services dynamisent les créations

En 2016, 49 000 entreprises sont créées dans les secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration en Île-de-France (soit 30 % de l'ensemble des créations franciliennes). Dans ces secteurs, la hausse des créations, toutes formes juridiques confondues, atteint 23,8 % par rapport à 2015 (figure 2). Elle dépasse même 35 % pour les micro-entrepreneurs. Le secteur du

transport est un segment très dynamique pour les créateurs d'entreprises en raison notamment de la libéralisation du transport par autocar et du développement d'une nouvelle activité de transport de personnes : les voitures de transports avec chauffeurs (VTC). Les activités de poste et de courrier, en particulier de livraison à domicile, font également partie des activités porteuses dans le secteur des transports.

Le secteur des services aux entreprises contribue à plus de 40 % des créations d'entreprises de la région en 2016. Le nombre d'entreprises créées dans ce secteur (69 000) progresse de 11,9 % par rapport à 2015. Les créations augmentent dans une fourchette allant de 11,4 % pour les micro-entrepreneurs et les sociétés à 16,9 % pour les entreprises individuelles.

Le secteur des services aux particuliers connaît également un certain succès auprès des créateurs d'entreprises (27 000 entreprises créées en 2016, soit une hausse de 8,7 %), en particulier pour ceux optant pour les régimes de sociétés et de micro-entrepreneur.

Malgré une forte activité dans la construction en Île-de-France, les créations d'entreprises y sont en repli en 2016 (- 3,3 %, soit 12 700 créations).

Dans l'industrie, les créations d'entreprises stagnent en 2016 dans la région (- 0,3 %), tandis qu'en province elles augmentent de 2,5 %. Fait marquant dans ce secteur, les créations d'entreprises individuelles sont en progression de 30,3 % alors que les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en retrait de 9,5 %. Les créations d'entreprises

industrielles représentent une faible part dans l'ensemble des créations franciliennes tous secteurs confondus (2,5 %).

Les créations en hausse dans tous les départements

Après une année 2015 en demi-teinte, les créations d'entreprises sont dynamiques dans l'ensemble des départements franciliens en 2016, en particulier à Paris et en petite couronne (figure 3). Paris concentre plus d'une création d'entreprise sur trois : près de 58 000 entreprises y sont ainsi créées, soit 15,0 % de plus qu'en 2015. Dans la capitale, les créations sont en hausse pour toutes les formes juridiques et plus particulièrement pour les micro-entrepreneurs (+ 23,5 %). Le département des Hauts-de-Seine arrive en deuxième position avec un volume de 22 300 créations au cours de l'année 2016 (en hausse de 15,9 %). Dans les départements de grande couronne, les créations d'entreprises progressent à un rythme plus modéré que dans le reste de la région.

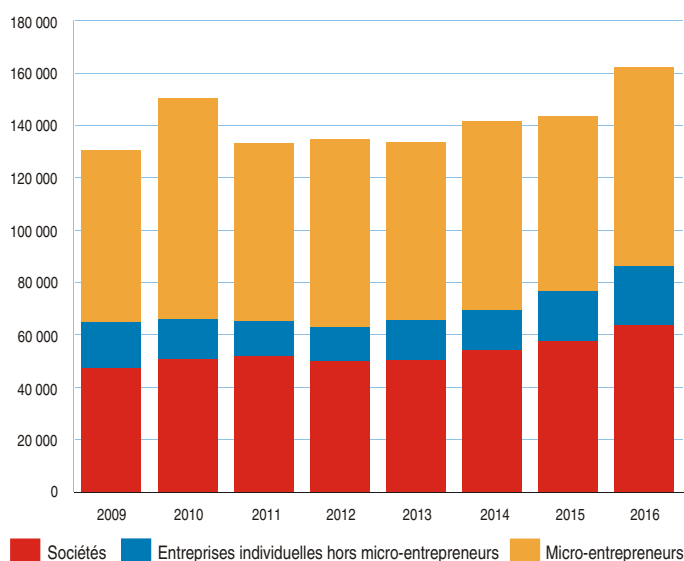
Baisse des défaillances d'entreprises

En 2016, le nombre de défaillances d'entreprises en Île-de-France s'établit à 12 400 unités, soit une diminution de 2,8 % par rapport à 2015 (- 8,1 % en France métropolitaine) (figure 4). La baisse des défaillances de la région concerne la plupart des secteurs d'activités, particulièrement la construction (- 8,6 %) et l'industrie (- 5,9 %). Cependant, les défaillances augmentent dans le secteur des services aux particuliers (+ 1,9 %) (figure 5). ■

Pour en savoir plus

- Bignon N., Bonnetête F., « Les créations d'entreprises en 2016 : la plus forte hausse depuis six ans, portée par les transports », *Insee Première* n° 1631, janvier 2017.
- Berthelot J.W., Burfin Y., Calvier C., « Trois entreprises franciliennes sur quatre sont toujours en activité trois ans après leur création », *Insee Analyses Île-de-France* n° 35, mai 2016.

1 Créations d'entreprises dans la région Île-de-France



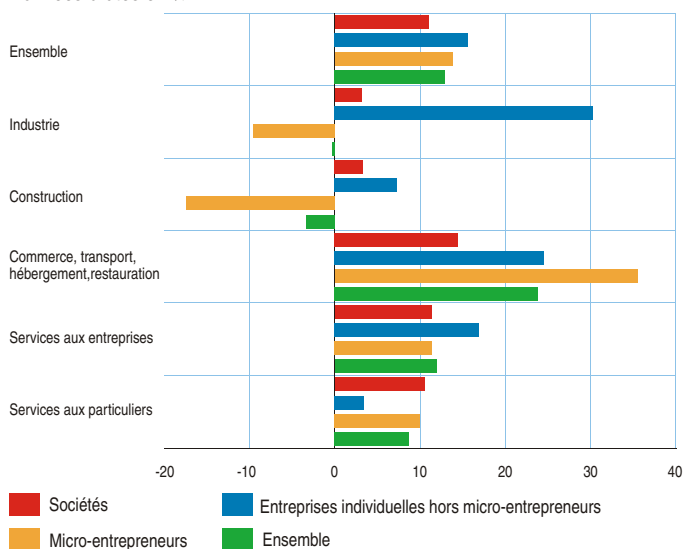
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Île-de-France

Données brutes en %



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Créations d'entreprises par département dans la région Île-de-France

Données brutes en %

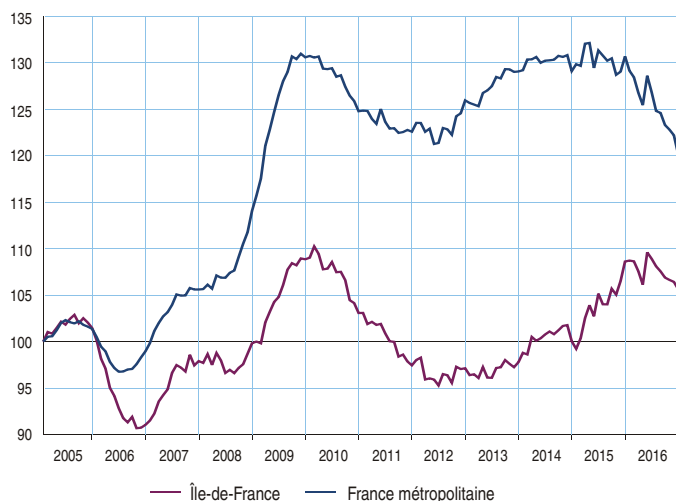
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Paris	7,3	12,0	23,5	57 829	15,0
Seine-et-Marne	12,9	7,8	2,1	11 328	6,9
Yvelines	9,7	18,7	3,6	13 267	7,6
Essonne	13,3	16,8	6,6	10 896	10,8
Hauts-de-Seine	12,9	22,2	16,9	22 364	15,9
Seine-Saint-Denis	11,5	14,1	11,0	19 424	11,5
Val-de-Marne	16,2	17,2	10,1	15 176	13,3
Val-d'Oise	18,1	25,4	4,3	11 871	13,4
Île-de-France	11,0	15,6	13,8	162 155	12,9
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution des défaillances d'entreprises

Indice base 100 en janvier 2005

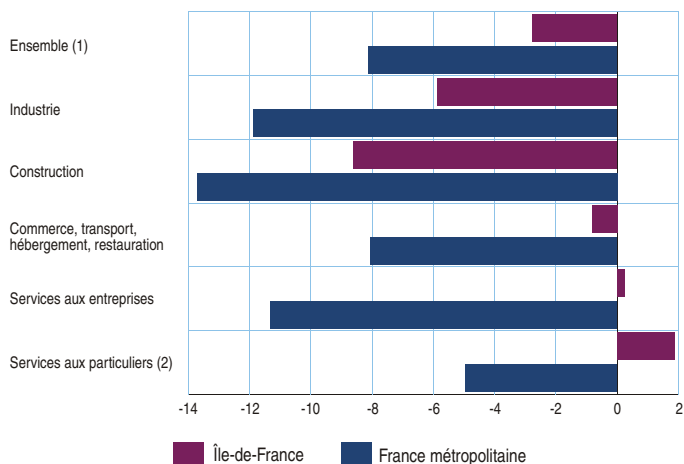


Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016

En %



(1) Y compris agriculture.

(2) Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

Agriculture

Grandes cultures franciliennes : volumes en chute et prix à la baisse en 2016

En 2016, les productions céréalières et oléoprotéagineuses s'effondrent en Île-de-France, en raison des conditions météorologiques particulièrement défavorables.

La valeur globale de la production agricole francilienne baisse à nouveau, sous l'effet conjugué du recul des volumes et des prix.

Annie Kirthichandra, Fabienne Lombard, Driaaf Île-de-France

En 2016, la récolte de céréales s'élève à 1,8 million de tonnes en Île-de-France, soit 43,6 % de moins qu'en 2015. En France métropolitaine, la baisse est de l'ordre d'un quart. Au niveau régional comme au niveau national, la diminution de la production céréalière est imputable aux faibles rendements, notamment celui du blé tendre qui se révèle historiquement faible (*figure 1*). La production francilienne de céréales représente 3 % de la production nationale.

Un rendement en blé tendre historiquement faible

En Île-de-France, la production de blé tendre diminue de moitié par rapport à 2015, en raison de la chute des rendements (43 quintaux/hectare, soit une diminution de 51,2 %), et ce malgré une légère augmentation des surfaces (+ 1,4 %). Le blé tendre a souffert des mauvaises conditions climatiques du printemps : excès d'humidité couplé au manque de chaleur et de luminosité lors des périodes critiques de la floraison et du remplissage des grains. Toutefois, les teneurs en protéines du blé sont élevées cette année.

La production d'orge décroît de 29,6 % par rapport à 2015, pénalisée également par

des rendements en fort recul (- 33,8 %), et par des problèmes de qualité.

La production de maïs baisse de 27,9 % par rapport à 2015, sous l'effet d'un repli à la fois des surfaces (- 12,0 %) et des rendements (- 17,6 %). Pour la deuxième année consécutive, la sécheresse et la chaleur estivales retardent le développement des maïs, surtout sur les parcelles non irriguées.

Une production de protéagineux également en forte baisse

La récolte de colza diminue de 19,0 % par rapport à 2015, conséquence de la baisse des rendements (manque de luminosité, maladies, attaques d'insectes) et malgré une légère progression des surfaces. La production de pois protéagineux chute en un an de 42,8 % en raison des mauvais rendements, durement affectés par les aléas climatiques. La récolte de féveroles diminue de 25,1 % par rapport à 2015, suite à une forte réduction des surfaces (- 20,4 %) couplée à une légère baisse des rendements. Cette récolte est en repli encore plus net par rapport à la moyenne quinquennale 2011- 2015 (*figure 2*).

Des rendements décevants en betteraves

La production de betteraves est en repli de 5,9 % par rapport à 2015 en raison des rendements décevants (73 tonnes/hectare) liés à la sécheresse estivale, et ce malgré une légère hausse de la sole des betteraves. Les rendements sont, comme l'an dernier, très hétérogènes (de 25 tonnes/hectare à 100 tonnes/hectare), selon la nature des sols et le stress hydrique subi par la plante, en rapport direct avec la pratique de l'irrigation.

Une récolte mondiale abondante pesant sur les cours

En 2016, la valeur de la production agricole régionale devrait fléchir par rapport à 2015, du fait de la baisse conjuguée des productions et des prix. En effet, la récolte mondiale est abondante et pèse sur les cours. En moyenne, le prix de la production de céréales se replierait de près de 10 % par rapport à 2015 (*figure 3*).

Parallèlement, les coûts des consommations intermédiaires diminuent légèrement, en lien avec la réduction des prix en engrais et amendements (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

- Site de la Driaaf Ile-de-France : <http://driaaf.ile-de-France.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

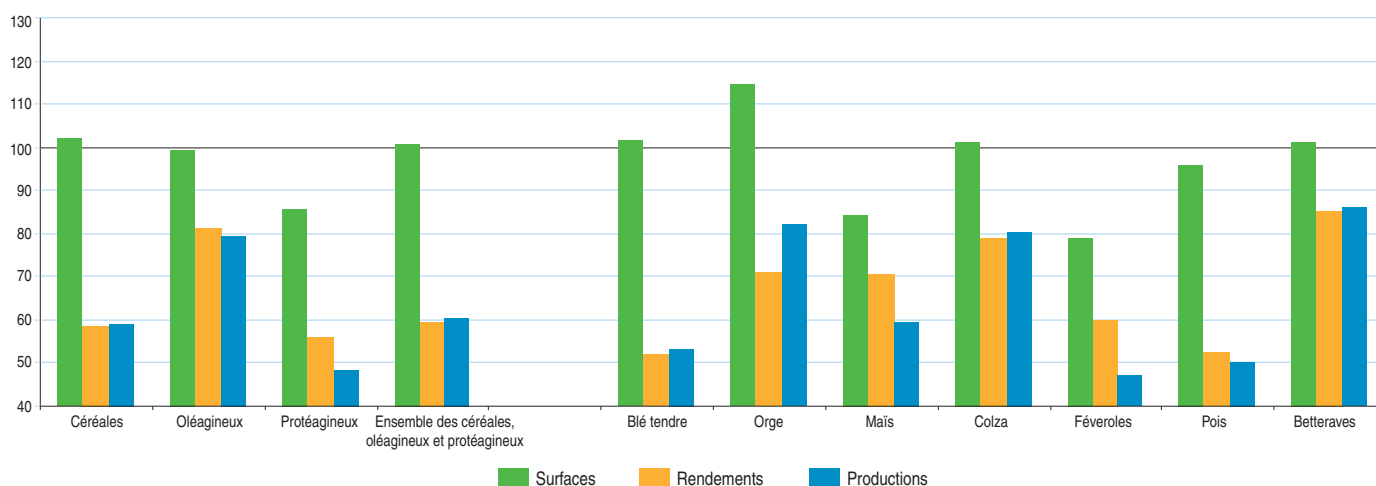
1 Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2016	Évolution 2016/ moyenne 2011 à 2015 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016	Évolution 2016/ moyenne 2011 à 2015 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016	Évolution 2016/ moyenne 2011 à 2015 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
Céréales, dont :	369 970	2,1	0,9	48	-41,5	-43,7	1 762 138	-41,0	-43,6
Blé tendre	243 160	1,7	1,4	43	-48,2	-51,2	1 054 270	-46,9	-50,1
Orge d'hiver	49 330	35,2	13,9	54	-30,8	-36,2	266 665	-5,8	-27,3
Orge de printemps	33 420	-6,9	-4,9	50	-26,5	-29,7	167 439	-31,4	-33,0
<i>Total orge</i>	<i>82 750</i>	<i>14,3</i>	<i>5,5</i>	<i>52</i>	<i>-23,8</i>	<i>-33,8</i>	<i>434 104</i>	<i>-17,7</i>	<i>-29,6</i>
Maïs-grain	35 950	-15,7	-12,0	70	-29,3	-17,6	249 901	-40,6	-27,9
Oléagineux, dont :	81 380	-0,5	2,5	30	-18,9	-19,9	240 456	-20,6	-19,1
Colza	79 120	1,4	3,0	30	-21,1	-20,9	235 744	-19,4	-19,0
Protéagineux, dont :	19 440	-14,5	-9,2	23	-43,9	-26,4	44 503	-51,8	-33,4
Féveroles	11 210	-20,8	-20,4	24	-40,0	-4,1	26 382	-53,0	-25,1
Pois	8 210	-4,2	12,4	22	-47,6	-49,1	18 071	-50,0	-42,8
Betteraves industrielles	40 940	1,3	2,0	756	-14,9	-7,8	3 096 950	-13,8	-5,9

Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Agreste, Statistique agricole annuelle, données 2016 provisoires.

2 Récolte 2016 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2011-2015

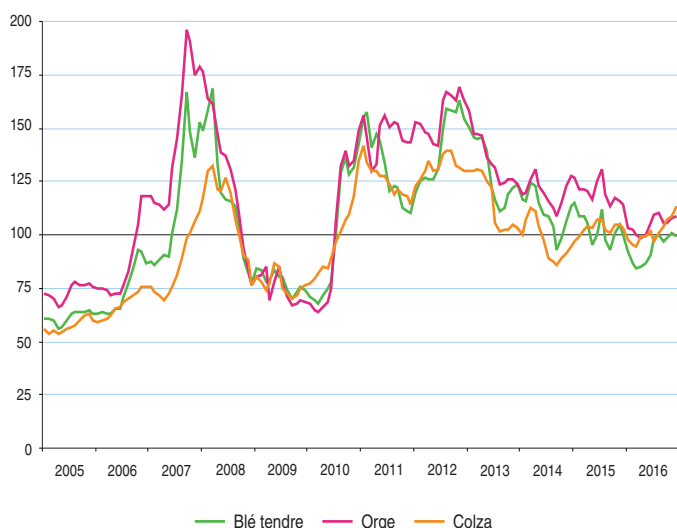
Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2011-2015



Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle, données 2016 provisoires.

3 Évolution des cours

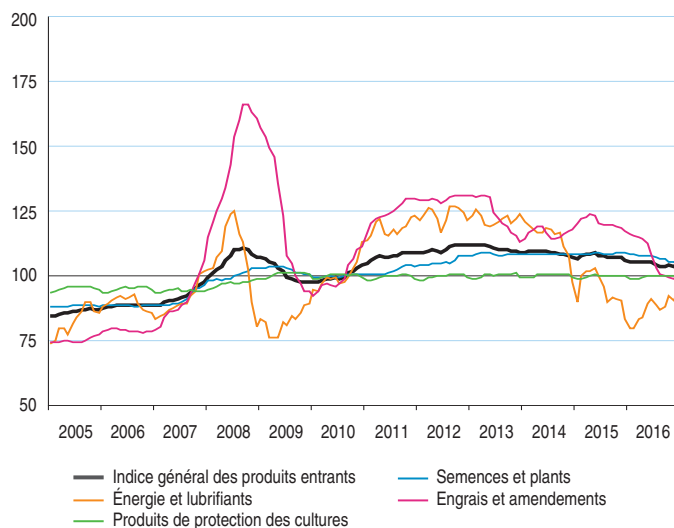
Indice base 100 en 2010



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

4 Évolution des prix des produits entrants

Indice base 100 en 2010



Sources : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

Construction

2016, une très bonne année pour la construction et la commercialisation de logements neufs

En forte hausse en 2016, les autorisations et mises en chantier de logements confirment la reprise de la construction francilienne de logements, amorcée en 2015. Les ouvertures de chantier n'avaient pas été si élevées depuis les années 70 et dépassent désormais l'objectif annuel de 70 000 logements. La tendance est également très favorable pour la commercialisation de logements neufs. L'immobilier d'entreprise est plutôt dynamique, mais ne retrouve pas le niveau élevé de 2012.

Philippe Monier, DRIEA

En 2016, 90 300 permis de construire de logements ont été délivrés en Île-de-France. Ce chiffre confirme la reprise de la production francilienne de logements, amorcée en 2015. L'augmentation annuelle atteint 21,2 % dans la région, contre 14,8 % en France métropolitaine (*figure 1*). Elle est particulièrement élevée dans les départements du Val-d'Oise (+ 57,9 %), des Hauts-de-Seine (+ 54,3 %) et de Seine-Saint-Denis (+ 27,0 %). En revanche, ces autorisations diminuent de 27,3 % à Paris (*figure 2*).

Le volume des autorisations de logements est deux fois plus élevé en 2016 qu'en 2009, qui marque le point le plus bas des dix dernières années. Sur longue période, la Seine-Saint-Denis est le département qui connaît la plus forte progression : au début des années 2000, 10 % des autorisations régionales y étaient délivrées, cette part se rapproche désormais de 20 %.

Les logements autorisés dans la région francilienne représentent cette année 21 % des permis de construire délivrés en France métropolitaine.

Record du nombre de logements mis en chantier depuis 40 ans

En 2016, dans la région, le volume des ouvertures de chantier est estimé à 71 500 logements et dépasse pour la première fois l'objectif annuel fixé par l'État dans la loi du Grand Paris (70 000). Il n'avait pas atteint un tel niveau depuis 40 ans. Il dépasse ainsi de 70 % son niveau de 2009, année particulièrement morose. Entre 2009 et 2016, la dynamique de construction a davantage profité à la petite couronne qu'à

la grande couronne avec des mises en chantier en hausse respective de 105 % contre 53 %. À Paris, les mises en chantier sont restées assez stables sur la période (+ 3 %). En France métropolitaine, la conjoncture dans le domaine de la construction est moins favorable : le volume des mises en chantier progresse seulement de 9 % depuis 2009 et demeure inférieur au niveau d'avant crise (365 000 logements en 2016 contre 470 000 en 2007).

Légère augmentation de la surface autorisée de locaux d'activité

Après leur effondrement en 2014, les surfaces autorisées de bureaux continuent de se redresser : + 22,8 % en 2016. Elles constituent à nouveau le premier segment de construction non résidentielle (plus du quart de la construction régionale), juste devant les constructions de service public (*figure 3*). Les locaux destinés à l'industrie et ceux destinés au commerce sont les autres segments dynamiques (respectivement + 61,8 % et + 14,9 %). Globalement, les surfaces de locaux autorisées dans la région s'élèvent en 2016 à 4,3 millions de m², en progression de 6,3 % par rapport à 2015 ; elles représentent 12 % des surfaces autorisées en France métropolitaine.

Transactions en nette hausse dans l'immobilier neuf francilien

Les réservations de logements neufs en Île-de-France atteignent en 2016 un niveau record, de l'ordre de 33 000 transactions. Elles progressent plus fortement qu'en province (+ 30,0 % contre + 17,8 %) et représentent plus du quart des transactions enre-

gistrées en France métropolitaine (*figure 4*). Les mises en vente de logements neufs dans la région augmentent à un rythme plus modéré que les réservations (+ 21,8 %). Le stock de biens disponibles, réduit de 4 % en fin d'année, représente 70 % du volume des ventes réalisées (23 300 logements).

En 2016, les ventes de maisons neuves individuelles augmentent plus vite que celles des appartements neufs (+ 48,4 % contre + 28,3 %). Elles représentent seulement six transactions sur cent en Île-de-France contre neuf sur cent en moyenne dans les autres régions métropolitaines. Après quatre années de baisse, le prix moyen des maisons neuves progresse de 3,0 %. La hausse des prix est plus modérée pour les appartements (+ 1,2 %). ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

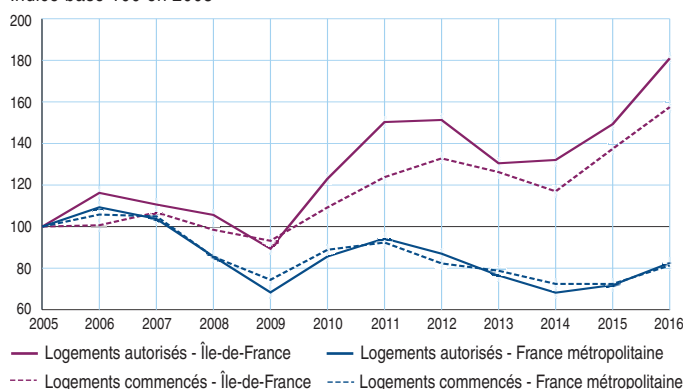
En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour en savoir plus

- Site de la DRIEA Île-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en 2005



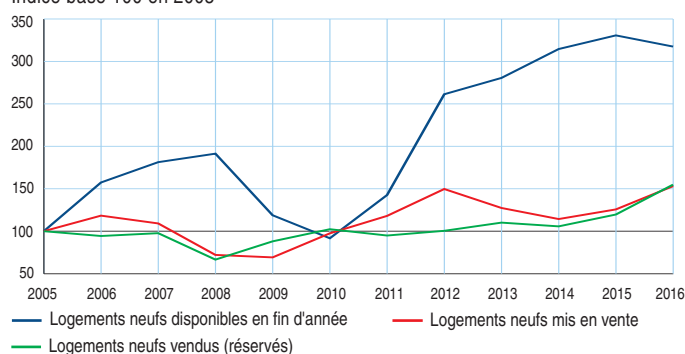
Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30/03/17.

4 Évolution de la commercialisation de logement neufs dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2005



Données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1) (en %)
Paris	4 000	-27,3	15,5
Seine-et-Marne	11 600	17,0	2,0
Yvelines	9 900	5,1	7,6
Essonne	11 800	20,8	-0,3
Hauts-de-Seine	14 400	54,3	7,6
Seine-Saint-Denis	16 700	27,0	4,3
Val-de-Marne	11 300	6,3	4,8
Val-d'Oise	10 700	57,9	-2,7
Île-de-France	90 300	21,4	3,9
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Champ : France métropolitaine. Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30/03/17.

3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Île-de-France			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2016 (en milliers de m ²)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1) (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1) (en %)
Artisanat	123	6,6	8,0	0,5	-3,8
Bureaux	1 150	22,8	-0,2	8,6	0,2
Commerce	694	14,9	-0,2	8,5	-2,5
Entrepôt	449	-26,2	6,1	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	111	2,5	6,3	-10,7	-3,7
Hébergement hôtelier	309	-14,5	11,0	-6,6	2,2
Industrie	381	61,8	-18,6	8,3	-3,2
Service public ou d'intérêt collectif	1 034	0,6	-3,5	8,1	-8,7
Ensemble	4 250	6,3	-1,3	2,9	-2,9

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30/03/17.

5 Ventes des maisons et appartements neufs

	Île-de-France			France métropolitaine		
	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2) (en %)	En 2016 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (2) (en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	2 085	48,4	-8,7	10 212	22,4	-8,1
Prix moyen par maison	331 944	3,0	0,7	256 995	3,4	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	30 987	28,3	4,2	114 846	20,4	-1,4
Prix moyen au m ²	4 822	1,2	0,9	3 993	2,3	1,8

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements ou plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

Une année 2016 en berne pour la fréquentation touristique francilienne

En 2016, les attentats terroristes conjugués aux mouvements sociaux et aux intempéries ont eu un fort impact sur l'activité touristique en Île-de-France. Sur les dix premiers mois de l'année, la fréquentation hôtelière est en baisse. Cependant, en novembre et décembre, la tendance s'inverse.

Mathieu Belliard, Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France

En France, l'économie touristique a connu une conjoncture assez défavorable en 2016. Malgré cela, la fréquentation hôtelière s'est maintenue pour les arrivées (- 0,1 %) et a connu une baisse modérée pour les nuitées (- 1,0 %). En Île-de-France, le bilan est plus sévère.

En Île-de-France, une fréquentation hôtelière en net repli, surtout à Paris

En 2016, la fréquentation hôtelière en Île-de-France s'est élevée à 30,9 millions d'arrivées et 61,5 millions de nuitées (*figure 1*). Le nombre d'arrivées est en diminution (- 4,7 %), de même que celui des nuitées, qui connaissent un repli plus important (- 7,2 %), traduisant une baisse de la durée des séjours. Si, dans les petite et grande couronnes, la fréquentation est en recul (respectivement - 4,7 % et - 4,6 % en termes de nuitées), Paris (- 9,5 %) est le territoire le plus affecté. En effet, avec 3,3 millions de nuitées de moins qu'en 2015, l'hôtellerie parisienne concentre les deux tiers de la baisse enregistrée en Île-de-France.

Désaffection des touristes étrangers pour la région

En 2016, les touristes français ont permis de contenir le repli de la fréquentation touristique, puisque la clientèle française enregistre des baisses moins importantes (- 0,9 %

pour les arrivées et - 2,4 % pour les nuitées) que la clientèle internationale (respectivement - 8,8 % et - 10,9 %). Ainsi, la part de la clientèle internationale diminue de 2,2 points par rapport à l'année 2015 mais reste toujours majoritaire en termes de nuitées (54,8 %) (*figure 2*). Grâce à Paris et à la Seine-et-Marne, l'Île-de-France est la seule région où le nombre de nuitées de la clientèle internationale (33,7 millions) est supérieur à celui de la clientèle française (27,8 millions). Cependant, pour la première fois depuis 2010, les nuitées étrangères en Île-de-France représentent moins de la moitié (48,5 %) de celles comptabilisées en France métropolitaine (69,5 millions). Paris concentre plus de 60 % du total régional des nuitées internationales.

Des taux d'occupation à la baisse

En 2016, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 67,0 %, en baisse de 5,6 points par rapport à 2015 (*figure 3*). Les taux d'occupation mensuels dépassent ceux de 2015 seulement en fin d'année : + 3,6 points en novembre et + 5,3 points en décembre. Ils sont en net retrait en août (- 14,2 points), juillet (- 10,5 points) et avril (- 9,8 points).

Un repli marqué de la fréquentation des campings franciliens

Avec près d'1,4 million de nuitées en 2016, la fréquentation des campings diminue de

14,7 % en Île-de-France alors qu'elle baisse modérément en France métropolitaine (- 0,6 %) (*figure 4*). Ce repli est dû à la clientèle internationale (- 18,9 %) et, dans une moindre mesure, à la clientèle française (- 4,3 %). Dans les campings de Seine-et-Marne, qui totalisent plus de la moitié des nuitées de la région, la fréquentation est en baisse de 7,8 % par rapport à 2015. Sur la période estivale de mai à septembre, les taux d'occupation des campings sont en recul, sauf en septembre (+ 0,6 point).

Des sites touristiques moins visités

En 2016, la plupart des principaux musées et monuments parisiens ont accueilli un nombre moins important de visiteurs qu'en 2015. La tour Montparnasse connaît ainsi une baisse de 32,0 % avec 0,7 million de visiteurs au cours de l'année 2016. L'Arc de Triomphe enregistre une baisse de 24,0 % du nombre de visiteurs qui s'établit à 1,3 million. Le parc zoologique de Paris voit également sa fréquentation diminuer de 16,7 % avec 7,3 millions de visiteurs. Parmi les baisses plus modérées, le musée du Louvre comptabilise 7,3 millions de visiteurs sur l'année, soit une baisse de 13,3 % équivalente à celle que connaît le musée d'Orsay (- 12,9 % et 3 millions de visiteurs). La fréquentation augmente cependant dans quelques sites : le centre Pompidou (3,3 millions, + 9,0 %), la cité des Sciences et de l'Industrie (2,2 millions, + 9,1 %) et le palais de la Découverte (0,6 million, + 3,3 %).

En dehors de Paris, le bilan est plutôt mitigé aussi. La fréquentation touristique a diminué dans les sites tels que Disneyland Paris (13,4 millions, - 9,5 %), le domaine de Versailles (6,7 millions, - 9,8 %), le château de Vaux-le-Vicomte (0,3 million, - 10,2 %) ou la Basilique de Saint-Denis (0,1 million, - 14,0 %). ■

Pour en savoir plus

- Rabadeux D., « Fréquentation touristique de l'été 2016 - Les deux tiers du repli national imputables à l'Île-de-France », *Insee Flash Île-de-France* n° 13, novembre 2016.
- « Bilan de l'activité touristique de l'année 2016 », CRT Paris Île-de-France, 2017.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Île-de-France, 2016.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, rubrique les chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

1 Fréquentation des hôtels et des campings

(en milliers)

	Île-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	30 881	522	112 626	21 606
Français	16 665	197	79 132	14 339
Étrangers	14 216	325	33 493	7 267
Nuitées	61 518	1 385	200 089	112 166
Français	27 793	441	130 546	76 229
Étrangers	33 725	944	69 543	35 938
Durée moyenne du séjour (en jours)	2,0	2,7	1,8	5,2
Français	1,7	2,2	1,6	5,3
Étrangers	2,4	2,9	2,1	4,9

Données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

(en %)

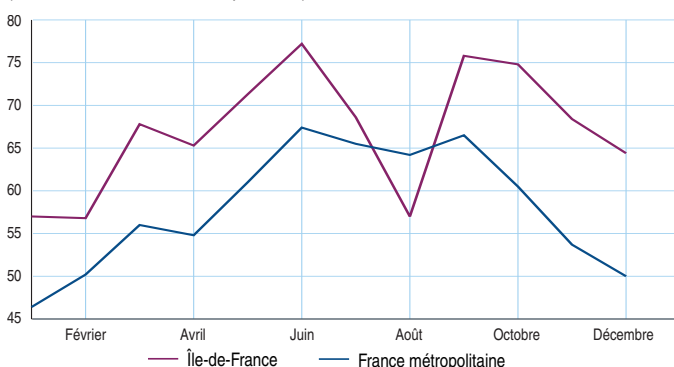
	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010*	
Paris	31 843	-9,5	-0,3	64,8
Seine-et-Marne	9 221	-5,1	0,7	57,4
Yvelines	2 547	-4,1	2,6	29,3
Essonne	2 045	-7,3	1,8	29,2
Hauts-de-Seine	4 926	-7,9	0,7	45,1
Seine-Saint-Denis	4 307	-1,8	-1,0	37,8
Val-de-Marne	2 940	-3,5	-0,9	40,6
Val-d'Oise	3 689	-2,1	1,1	37,9
Île-de-France	61 518	-7,2	0,1	54,8
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Taux d'occupation dans les hôtels

(en % du nombre de lits disponibles)



Données 2016 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings par département

(en %)

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010*	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Paris	101	-8,8	-6,9	73,6	28,0
Seine-et-Marne	816	-7,8	0,3	69,7	76,0
Yvelines	192	-17,2	1,6	72,0	40,9
Essonne	99	14,5	-3,8	57,5	36,6
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	14	-17,5	17,3	76,2	8,5
Val-de-Marne	59	-67,5	19,7	49,3	75,4
Val-d'Oise	104	-6,6	43,4	64,0	89,0
Île-de-France	1 385	-14,7	2,3	68,2	65,1
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

/// : absence de données due à la nature des choses.

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Croissance des transports franciliens en demi-teinte en 2016

En 2016, le trafic aérien de passagers progresse à un rythme plus modéré qu'en 2015, en raison notamment d'une moindre fréquentation touristique dans un contexte marqué par les attentats. La conjoncture reste cependant plutôt bien orientée dans les transports collectifs urbains. Les immatriculations de voitures particulières neuves continuent de progresser. Le transport routier de marchandises avec les autres régions se redresse cette année.

Martine Mounoury, Insee Île-de-France, Service études et diffusion

En France métropolitaine, le trafic aérien continue de se développer. Les aéroports ont accueilli plus de 186 millions de passagers, soit 3,0 % de plus qu'en 2015 (*figure 1*).

Le trafic au départ des aéroports de province est particulièrement dynamique à l'international (+ 7,9 %). Les destinations européennes sont en forte progression, notamment celles du Portugal, de l'Espagne et du Royaume-Uni.

Avec une hausse de 10,7 %, le trafic des lignes à bas coût est en plein essor. Il est le principal moteur de la croissance de l'activité aérienne de transport de passagers.

Croissance ralentie du trafic aérien

En Île-de-France, le développement du transport aérien se poursuit, mais il est ralenti dans un contexte touristique moins favorable en raison des attentats (+ 1,8 % en 2016 contre + 3,0 % en 2015), et ce malgré une reprise au quatrième trimestre 2016. Cette croissance annuelle s'explique principalement par la hausse du trafic des compagnies à bas coût (+ 13,1 %), en particulier vers les destinations européennes (*figure 2*). L'activité est stable à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (+ 0,3 %), notamment en raison d'un repli de la clientèle internationale en particulier japonaise et chinoise. En revanche, le trafic à l'aéroport d'Orly s'intensifie (+ 5,3 %).

Le tramway et les bus de grande couronne dynamisent les transports collectifs

En 2016, 3,3 milliards de voyages ont été effectués sur l'ensemble du réseau de la RATP, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2015 (après + 0,8 % en 2015) (*figure 3*).

La fréquentation des tramways augmente de 12,1 % grâce à une forte dynamique liée à la montée en charge des lignes ouvertes fin

2014 et du prolongement de la ligne T6 (Châtillon-Montrouge jusqu'à Viroflay). À l'inverse, les trajets en métro, représentant 46 % de l'ensemble du trafic RATP, sont en léger repli du fait de la moindre présence des touristes étrangers dans la capitale.

Le trafic des bus en grande couronne progresse fortement, probablement en raison d'un développement du réseau et de la fin du dispositif de tarification par zone.

Progression du marché automobile

En 2016, le marché des voitures neuves en France métropolitaine est dynamique pour la deuxième année successive. Les ventes atteignent deux millions de véhicules particuliers, soit une hausse de 5,2 % par rapport à 2015 (après + 6,8 % en 2015) (*figure 4*). Un tel niveau de vente n'avait pas été atteint depuis 2011. Le groupe Renault est le principal constructeur automobile français bénéficiaire de cette embellie.

En Île-de-France, les immatriculations augmentent de 4,5 %, à un rythme plus modéré qu'en 2015 (+ 9,1 %). Les résultats sont contrastés entre les départements. Les ventes de voitures neuves progressent fortement à Paris et dans le Val-de-Marne, de façon moindre dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, mais reculent en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise.

Reprise du fret routier avec les régions

En France, l'activité du transport routier de marchandises se redresse légèrement en 2016 (+ 1,2 % par rapport à 2015) après quatre années de baisse. Le transport de

matériaux de construction progresse, probablement en lien avec la dynamique de la construction de logements et des travaux publics. En revanche, le transport de biens intermédiaires et de produits manufacturés ralentit.

En Île-de-France, l'activité du fret routier s'améliore également en 2016 (*figure 5*). Les flux entrants et sortants de marchandises avec les autres régions se redressent après la forte baisse de 2015. Le fret au sein de la région connaît également une évolution favorable. ■

Lancement des travaux du Grand Paris Express

Les premiers travaux du Grand Paris Express démarrent en mai 2016 sur la ligne 15 sud à l'emplacement de la future gare Fort d'Issy-Vanves-Clamart reliant Pont de Sèvres (Paris) à Noisy-Champs (Noisy-le-Grand).

Ce chantier prévoit à l'horizon 2030 de doubler le réseau actuel de métro. Environ 200 kilomètres de nouvelles lignes autour de Paris - pour 2 millions de voyageurs quotidiens - et 68 nouvelles gares seront construites. Cet investissement est estimé à 25 milliards d'euros.

Avec le Grand Paris Express, la France se dote d'un réseau de transports performant. Le nouveau métro automatique va rendre possible les déplacements de banlieue à banlieue, sans passer par le cœur de Paris, ainsi que des liaisons directes avec les aéroports. Des territoires mal desservis vont être désenclavés. Les temps de transports seront réduits. Un étudiant de Clichy-Montfermeil ne mettra plus que 30 minutes pour se rendre à l'université de Créteil au lieu d'1h30 aujourd'hui. Un passager allant à l'aéroport d'Orly depuis la gare de Lyon mettra 25 minutes contre 50 aujourd'hui.

Pour en savoir plus

- Site du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : www.statistiques.develo-durable.gouv.fr
- Le syndicat des transports en Île-de-France : www.stif-idf.fr

1 Passagers des aéroports (en %)

	Île-de-France			France métropolitaine	
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	16 365 829	1,1	0,8	2,9	1,7
Lignes internationales	80 735 758	2,0	3,2	3,0	4,3
Transit	69 423	13,9	-8,9	11,1	-12,2
Total	97 171 010	1,8	2,7	3,0	3,5
Dont lignes à bas coût (low cost)	19 202 343	13,1	9,8	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	19,8	///	///	///	///

Note : données brutes.

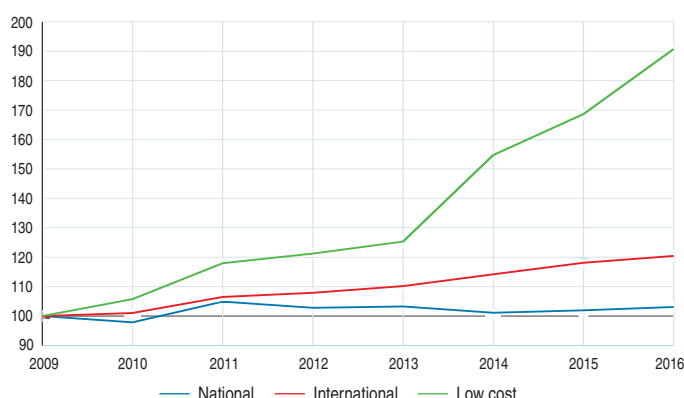
(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

3 Nombre de voyages assurés par la RATP en Île-de-France (en millions)

	2015	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
RATP, dont :	3 233	3 296	1,9
Métro	1 520	1 519	-0,1
RER	469	478	1,9
Bus Paris	326	329	0,9
Bus banlieue	662	655	-1,1
Tramways	256	287	12,1

Source : Stif d'après RATP.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Paris	58 169	8,8	11 710	10,7	301	11,5	70 723	8,5
Seine-et-Marne	40 249	1,2	7 306	3,7	624	30,5	48 362	1,8
Yvelines	73 012	6,5	9 286	4,8	564	9,1	83 048	6,3
Essonne	36 049	0,3	6 834	10,4	709	27,1	43 777	2,2
Hauts-de-Seine	78 632	6,8	16 532	31,4	585	0,9	96 429	10,3
Seine-Saint-Denis	33 272	-1,7	11 137	17,4	1 575	36,8	46 043	3,4
Val-de-Marne	30 698	8,2	6 840	3,5	325	-0,9	37 893	7,1
Val-d'Oise	27 969	-1,1	5 512	0,2	496	21,9	34 260	-0,6
Île-de-France	378 050	4,5	75 157	12,4	5 179	20,8	460 535	5,8
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Données brutes.

(1) Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

5 Transport de marchandises par la route

Île-de-France	2016 (p) (en millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2016/2015 (en %)
Entrées dans la région	8 677	2,2
Sorties de la région	7 284	2,9
Intérieur de la région	4 061	2,3

(p) Données provisoires.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

Bilan social

Diminution du nombre de bénéficiaires du RSA socle et moindre hausse du nombre de bénéficiaires de la CMU-C

La prime d'activité, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, remplace le revenu de solidarité active (RSA) dans son volet « activité » et la prime pour l'emploi (PPE). Un RSA « socle » subsiste, qui est attribué aux personnes appartenant à un foyer disposant de ressources nulles ou de faibles ressources. Pour la première fois, le nombre de bénéficiaires du RSA socle est en baisse (- 4,3 %). En décembre 2016, il couvre 5,3 % de la population francilienne, soit 632 600 personnes, tandis que 357 000 foyers bénéficient de la prime d'activité. 15 % des allocataires cumulent les deux dispositifs. Le nombre de bénéficiaires de la CMU-C progresse moins vite qu'en 2015, avec 904 400 bénéficiaires en décembre 2016.

Danie Chemineau, Delphine Guérin, Ctrad pour les Caf d'Île-de-France ; Stéphane Runfola, Fonds CMU-C

En décembre 2016, parmi les 459 800 foyers franciliens allocataires de minima sociaux versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), le nombre de foyers bénéficiaires du RSA socle s'élève à 321 300. Ce chiffre est en baisse de 4,3 % par rapport à 2015 (*figure 1*). À l'échelle départementale, c'est dans les Yvelines que la baisse est la plus forte (- 8,2 %) (*figure 2*). Parmi les bénéficiaires du RSA socle, la baisse est encore plus forte pour les parents isolés qui touchent un RSA socle majoré.

Baisse du nombre de bénéficiaires du RSA socle

En tenant compte des conjoints et enfants à charge de moins de 25 ans, on dénombre 632 600 personnes couvertes par le RSA socle, soit 5,3 % de la population francilienne. Ce chiffre diminue de 2,4 % par rapport à 2015.

En fonction de leurs ressources et composition, les foyers peuvent cumuler le RSA socle avec la prime d'activité, qui remplace le volet

« activité » du RSA et la prime pour l'emploi (PPE) depuis le 1^{er} janvier 2016. Ainsi, près de 48 000 foyers allocataires franciliens sont concernés par le cumul de ces deux prestations, soit 14,9 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA socle (*figure 3*).

En décembre 2016, la prime d'activité est versée par les Caf à 357 000 foyers bénéficiaires résidant en Île-de-France (*figure 4*). Près de 16 % des allocataires (56 700) sont des jeunes âgés de moins de 25 ans. Par ailleurs, un peu moins des deux tiers ne bénéficiaient pas du RSA fin 2015 : 26,1 % étaient titulaires d'une autre prestation et 37,2 % (132 800) n'étaient pas allocataires des Caf. Parmi ces 132 800 nouveaux allocataires, près d'un tiers est âgé de 18 à 24 ans.

En outre, près de 26 200 foyers perçoivent une majoration de la prime d'activité liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître, et 328 100 comptent au moins une personne percevant une bonification individuelle, ce qui signifie que leurs revenus mensuels d'activité sont supérieurs à 0,5 fois le Smic.

Des évolutions contrastées pour les aides à la complémentaire santé

Fin 2016, 904 400 Franciliens sont bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) (*figure 5*). Ils représentent 7,4 % de la population, soit une proportion similaire à celle de la France métropolitaine. Cette part varie de 4,4 % dans

les Yvelines à 14,5 % en Seine-Saint-Denis. Les bénéficiaires de la CMU-C d'Île-de-France représentent un cinquième de l'ensemble des bénéficiaires de la France métropolitaine.

Le nombre de bénéficiaires de la CMU-C a augmenté de 1,7 % en un an (contre + 2,3 % en France métropolitaine), une hausse inférieure de trois points à celle constatée en 2015. D'un département à l'autre, les évolutions sont contrastées : elles varient de - 4,5 % dans les Yvelines à + 4,4 % dans le Val-de-Marne. Tous les allocataires du RSA socle bénéficient d'un accès simplifié à la CMU-C. Une partie d'entre eux est également affiliée à la protection universelle maladie (PUMA). En Île-de-France, le taux de recours à la CMU-C de cette catégorie d'allocataires est de 71,1 % et reste inférieur à la moyenne métropolitaine (78,5 %).

Les personnes dont les ressources se situent jusqu'à 35 % au-delà du plafond de ressources à ne pas dépasser pour accéder à la CMU-C peuvent prétendre à une aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Le nombre de bénéficiaires de l'ACS est évalué à 225 300 fin 2016. Il est en hausse de 14,8 % par rapport à 2015, soit une progression plus accentuée qu'en métropole (+ 8,1 %).

Au total, 1,1 million de personnes en Île-de-France bénéficient, avec la CMU-C et l'ACS, d'un financement total ou partiel de leur complémentaire santé fin 2016, soit 9,3 % de la population. ■

Nouveau dispositif du RSA en 2016

Le revenu de solidarité active (RSA) est un minimum social qui s'adresse aux personnes disposant de ressources nulles ou de faibles ressources. Son montant forfaitaire peut être majoré si l'allocataire est en situation d'isolement. En 2009, il a remplacé le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation pour parents isolés). Depuis 2016, le volet « activité » du RSA et la prime pour l'emploi sont remplacés par la prime d'activité. Celle-ci est un complément de rémunération versé par la Caf. Elle vise à inciter les travailleurs aux ressources modestes à l'exercice ou à la reprise d'une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat. Le RSA socle est maintenu dans le nouveau dispositif.

Pour en savoir plus

- Site de la Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision pour les Caf d'Île-de-France (Ctrad) : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques>
- Site du Fonds CMU-C : <http://www.cmu.fr>

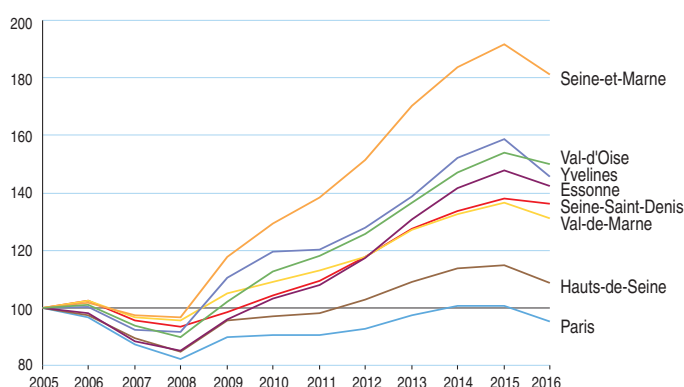
1 Bénéficiaires du RSA socle versé par les CAF

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Évolution 2016/2015 (en %)
Paris	67 014	63 280	-5,6
Seine-et-Marne	30 215	28 277	-6,4
Yvelines	23 435	21 413	-8,6
Essonne	26 669	25 598	-4,0
Hauts-de-Seine	31 592	29 745	-5,8
Seine-Saint-Denis	82 753	81 325	-1,7
Val-de-Marne	41 217	39 537	-4,1
Val-d'Oise	33 001	32 128	-2,6
Île-de-France	335 896	321 303	-4,3
France métropolitaine	1 920 240	1 838 292	-4,3

Source : Caf d'Île-de-France ; Cnaf.

2 Évolution du nombre d'allocataires du RMI/RSA socle non majoré

Indice base 100 en 2005



Données au 31 décembre.

Le RSA remplace le RMI en 2009. De 2005 à 2008 : nombre d'allocataires du RMI ; de 2009 à 2016 : nombre d'allocataires du RSA socle non majoré.

Source : Caf d'Île-de-France .

3 Bénéficiaires franciliens du RSA selon ses différentes composantes

	Allocataires au 31/12/2016	Évolution 2016/2015 (en %)
RSA socle seul	273 314	
RSA socle + Prime d'activité	47 988	
Total RSA socle	321 303	-4,3
Dont RSA majoré	32 144	-7,6

Source : Caf d'Île-de-France.

4 Bénéficiaires franciliens de la prime d'activité

	Allocataires au 31/12/2016
Bénéficiaires de la prime d'activité	356 999
Avec au moins une bonification individuelle	328 082
Avec majoration pour isolement	26 166
Selon l'âge	
Moins de 25 ans	56 712
25 ans ou plus	300 287
Selon la situation au 31/12/2015	
Bénéficiaires du RSA droit versé	120 352
Bénéficiaires du RSA droit suspendu	10 568
Bénéficiaires d'une autre prestation Caf	93 328
18 à 24 ans	10 169
25 ans ou plus	83 159
Nouveaux allocataires Caf	132 763
18 à 24 ans	43 053
25 ans ou plus	89 710

Source : Caf d'Île-de-France.

5 Nombre et évolution des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS en Île-de-France

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Bénéficiaires de la CMU-C au 31/12/2016	148 862	85 190	64 487	85 099	78 124	229 065	108 166	105 364	904 356	4 811 377
Évolution CMU-C 2016/2016 (en %)	2,0	1,6	-4,5	3,8	2,6	0,6	4,4	3,1	1,7	2,3
CMU-C/Population (en %)	6,6	6,1	4,4	6,6	4,8	14,5	7,9	8,6	7,4	7,4
Part des bénéficiaires de la PUMA au titre du RSA socle au 30/06/2016 (en %)	63,0	74,4	69,3	73,3	66,0	74,5	74,4	74,1	71,1	78,5
Bénéficiaires de l'ACS (cumul 2016)	38 411	21 268	19 528	23 474	22 635	47 203	28 575	24 222	225 316	1 361 186
Total des bénéficiaires aides à la complémentaire santé (CMU-C + ACS)	187 273	106 458	84 015	108 573	100 758	276 268	136 741	129 586	1 129 672	6 172 563

Source : Fonds CMU-C.

Définitions

Aide Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière au paiement d'un contrat de complémentaire santé. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources dépassent au maximum de 35 % le plafond d'attribution de la CMU-C, soit 981 € au 1^{er} juillet 2017.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de « l'auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage

Situation des personnes de 15 ans ou plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont poreuses, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

En France, deux sources statistiques principales sur le chômage existent : les statistiques mensuelles du ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Chômeur (au sens du BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé qui permet la prise en charge gratuite, avec dispense d'avance des frais, du ticket modérateur, du forfait journalier hospitalier et de certains dépassements, notamment pour les prothèses dentaires et l'optique. La CMU-C est attribuée sous condition de ressources. Depuis le 1^{er} avril 2017, le plafond est fixé à 727 € par mois pour une personne seule, en métropole. Les bénéficiaires du RSA socle qui en font la demande se voient attribuer la CMU-C sans étude de leurs ressources.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Ippampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens achetés et utilisés pour l'exploitation. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce

régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi du régime micro-social, d'un régime micro-fiscal, d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises et d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nuitée

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Population active (au sens du BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Prime d'activité

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité remplace la prime pour l'emploi et le volet « activité » du RSA. Ces deux aides ne sont donc plus versées. La prime d'activité est un minimum garanti destiné aux personnes exerçant une activité professionnelle (salariés et travailleurs indépendants) dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds.

Protection universelle maladie (PUMA)

La protection universelle maladie (PUMA) est entrée en application le 1^{er} janvier 2016. La CMU de base a été supprimée. La protection universelle maladie assure aux personnes qui exercent une activité professionnelle en France ou qui résident en France de façon stable et régulière, la prise en charge des frais de santé en cas de maladie ou de maternité, à titre personnel et de manière continue tout au long de la vie.

Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes disposant de faibles ressources nulles ou faibles.

Il est attribué à un foyer dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le volet « activité » du RSA a été remplacé par la prime d'activité. Seul subsiste le RSA socle qui est un minimum social.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (au sens du BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Touriste

Le visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.

Coordination	Éric Bonnefoi, Séverine Kolodziej
Directrice de la publication	Marie-Christine Parent
Rédactrices en chef	Dalila de Oliveira, Christèle Rannou-Heim
PAO	Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

© Insee 2017

Insee - Direction régionale d'Île-de-France
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél : 01 30 96 90 00

Insee Conjoncture

Île-de-France

Le bilan économique La reprise économique se poursuit en Île-de-France en 2016

En 2016, la reprise de l'activité se poursuit en France. La croissance du PIB en volume est estimée à + 1,2 % après + 1,1 % en 2015. La consommation des ménages augmente grâce à une hausse de leur pouvoir d'achat, l'emploi progresse et le taux de chômage baisse de 0,2 point en 2016 en France métropolitaine.

En Île-de-France, la reprise se poursuit en 2016. La croissance de l'emploi (+ 1,3 % en un an) est portée par le secteur tertiaire et principalement par les activités liées à l'information et à la communication. Dans ce contexte dynamique, le taux de chômage diminue de 0,2 point pour s'établir à 8,6 % de la population active fin 2016. Pour la première fois depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles diminue légèrement (- 0,2 %). Les créations d'entreprises sont particulièrement dynamiques et les défaillances d'entreprises franciliennes se replient. En outre, les autorisations de construction de logements bondissent de 21,4 % et le nombre de mises en chantiers dépasse la barre des 70 000. Seul le tourisme est en repli, avec une baisse de 7,2 % des nuitées dans les hôtels (- 10,9 % pour la clientèle internationale), malgré un mois de décembre où la fréquentation hôtelière a retrouvé son niveau d'avant les attentats.

Conjoncture n° 15
Mai 2017

ISSN 2416-8637

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :
Dalila de Oliveira, Christèle Rannou-Heim

© Insee 2017